

LE PASTORALISME

Le domaine pastoral représente ici plus de 70 000 hectares, soit 70 % du territoire. Les vallées des gaves s'étendent sur 3 entités fortement marquées par l'activité pastorale : les cantons d'Aucun, d'Argelès-Gazost et de Luz-Saint-Sauveur.

> La propriété et les gestionnaires

LES ESTIVES SONT DES ESPACES COLLECTIFS QUI APPARTIENNENT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES, soit en propre soit en indivision. Certaines d'entre elles assurent la gestion de leur territoire, d'autres la délèguent à des groupements pastoraux. Ces gestionnaires fixent les règles d'utilisation et engagent les travaux nécessaires (cabanes, clôtures...).



Chaque année, 1500 brebis rejoignent leurs quartiers d'été au départ d'Estaing en Val d'Azun
photo CRPGE



La fréquentation des estives

ENVIRON 500 ÉLEVEURS TRANSHUMENT DANS LES VALLÉES DES GAVES.

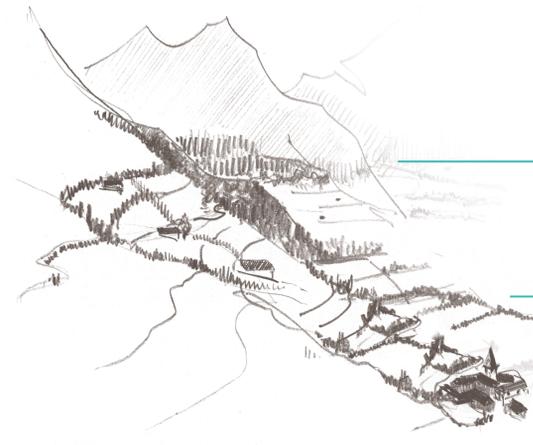
De mai à octobre, les estives accueillent en moyenne 10 000 bovins et 40 000 ovins. Pour moitié ce sont des locaux, les autres proviennent de communes ou de départements voisins, ou encore d'Espagne. Les animaux sont principalement destinés à la production de viande sauf quelques élevages, comme dans le Val d'Azun où demeure une activité laitière et fromagère.

> UNE EXPLOITATION AU FIL DES SAISONS ET SUIVANT L'ALTITUDE

Les zones d'estives ou zones de pâturage d'altitude. Vaches, brebis et chevaux y transhument pendant les 4 mois de l'été. Formées de pelouses et de landes, elles offrent une nourriture abondante et de qualité et permet l'engraissement naturel des animaux.

Les zones intermédiaires où se trouvent les granges foraines entourées de prairies de fauche et de pâtures de demi-saison (printemps et automne)

Les fonds de vallée où se situe le siège de l'exploitation, et autour de chaque village les prés de fauche et anciennement les cultures vivrières (sarrasin, pommes de terre...)



Ci-dessous
Berger et son troupeau

PASTORALISME ET NATURA 2000

L'activité pastorale, vieille de plus de 6000 ans a favorisé le développement d'une flore et d'une faune adaptées, renforçant ainsi la diversité créée en montagne par les conditions du milieu (altitude, exposition nature des sols...). Ainsi, les prairies de fauche de montagne ou encore la mosaïque de pelouses et de landes en estive représentent un patrimoine reconnu dans le cadre de Natura 2000.

Au travers de ce programme européen, des actions sont menées pour le maintien d'un pastoralisme actif : aides au débroussaillage, à la fauche, restauration des rigoles d'irrigation...



M.E. Norel

